



# Avis CGT sur la réorganisation de la DSID – Mars 2023

Les élus sont consultés sur le projet d'organisation de la Direction des Systèmes d'information et du digital et ses conséquences sociales et environnementales.

Ce projet d'organisation nous semble structurellement correct, à la faveur d'une chaîne opérationnelle plus maîtrisée.

Précisons également que sur le volet environnemental, si la législation oblige à aborder dans tous les projets son impact, le vôtre n'en fait aucunement mention. Vous avez dit qu'il y aurait un 3<sup>e</sup> volet pour compléter votre projet, nous vous invitons à réfléchir très sérieusement à la création d'un poste de référent informatique dédié aux problématiques environnementales. Rattaché à minima directement au directeur informatique, il aurait de réelles marges de manœuvre pour ne pas faire du greenwashing !

Vous avez pris des engagements lors de l'information en CSE sur le fait que :

- Les mobilités fonctionnelles n'engendreront pas de mobilité géographique, y compris pour les directions ou équipes qui rejoindraient votre direction à court ou moyen terme ;
- Pour le site de Grenoble des entretiens individuels seront organisés, afin de mesurer l'adhésion des salariés à vos orientations, puis que vous organiserez ensuite l'équipe en fonction des choix exprimés par chaque salarié ;
- Les équipes pourront s'approprier de nouvelles technologies tout en restant dans leur organisation de rattachement.

Les élus CGT maintiennent qu'il existe toutefois des craintes fortes sur les sites isolés qui peuvent créer des risques psychosociaux, notamment chez les managers et les salariés concernés par les changements de métiers. Vos propos ont été moins convaincants sur votre propension à écouter et entendre ces salariés. S'il existe des sites isolés, ils sont le fruit de l'histoire du groupe et de ses différents rapprochements. Il nous paraît important de s'appuyer sur cette richesse et donc de mettre fortement l'accent à l'accompagnement des salariés concernés.

A toute fin utile, n'oublions pas que, depuis la crise Covid, le groupe a industrialisé le travail à distance, qui facilite aujourd'hui les interactions. Des équipes travaillent à distance tout en gardant des liens quotidiens et réguliers, et leur performance ne s'en trouve pas impactée. La limitation du nombre de bassins d'emploi par rapport aux sites du groupe n'est peut-être plus si pertinente qu'il y a quelques années.

Vous affichez une ambition forte en termes de recrutements, C'est évidemment un point qui nous satisfait. Pour autant, afin d'attirer de nouveaux talents et de conserver ceux existants, il ne suffit pas d'avoir de beaux projets. La rémunération, le télétravail sont des axes de réflexion qui doivent être mis au service de votre ambition. Nous connaissons la position de la direction de 2 jours de télétravail par semaine, mais une réflexion sur une plus grande souplesse en fonction des situations ne doit pas être exclue sur ce simple dogme. La direction informatique développe une particularité métier qui s'accommode mal avec cette rigidité, et qui ne donne pas une image moderne du groupe.

Nous vous rappelons également votre futur engagement dans le cadre de la négociation égalité professionnelle, de tendre à un à un meilleur équilibre femmes / hommes dans les effectifs. Votre

direction étant très peu féminisée, il vous faut donc trouver des outils pour renforcer l'attractivité de votre direction. Ceux que nous avons cités en font partie.

Nous rappelons également notre demande de renégocier l'accord sur les astreintes et les temps de missions. Cette revendication forte que la CGT porte maintenant depuis plusieurs mois doit trouver son aboutissement.

Vu qu'il s'agit d'une nouvelle organisation extrêmement structurante, ambitieuse et novatrice mais essentielle à la survie du groupe, il nous paraît essentiel et important que des points d'étapes soient effectués auprès des instances. Des points d'étapes réguliers par la commission informatique accompagné d'un membre de la CSSCT nous semble cohérent.

**Au vu des points indiqués et du besoin impératif de changement pour l'avenir du groupe, la CGT émet un avis favorable.**